



Date de transmission de l'acte: 16/07/2026

Date de reception de l'AR: 16/07/2026

025-242504355-DE_2026_025-AR

A G E D I

15

Décision de la Présidente n°2026-025

La Présidente de la Communauté de communes du Plateau du Russey,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du en date du 08 avril 2026, visée en Sous-préfecture le 14 avril 2026, donnant délégation à Madame la Présidente en matière de marchés publics ;

Vu la consultation engagée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la rénovation énergétique et au réaménagement des locaux de la Maison des Services ;

Vu le rapport d'analyse des candidatures et des offres ;

Considérant que l'offre du groupement JP MASSONNET / PV2C a été classée première à l'issue de l'analyse des offres, avec une note globale de 87 / 100 ;

Considérant que cette offre constitue l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères prévus au règlement de consultation ;

DÉCIDE

Article 1 — Attribution

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique et le réaménagement des locaux de la Maison des Services est attribué au groupement :

JP MASSONNET / PV2C
Mandataire : JP MASSONNET SARL
37 rue de Chanteloup
10300 SAINTE-SAVINE

Co-traitant : PV2C
58 route d'Argenteuil
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Article 2 — Montant

Le marché est attribué pour un montant de :

35 326 € HT, soit 42 391,20 € TTC.

Date de transmission de l'acte: 16/07/2026
Date de reception de l'AR: 16/07/2026

025-242504355-DE_2026_025-AR
A G E D I

Article 3 — Signature

Madame la Présidente est autorisée à signer le marché ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Article 4 — Exécution

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté de communes.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions, transmise au contrôle de légalité et il en sera rendu compte au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

Fait à Le Russey, le 16/07/2026

La Présidente,


Valérie PAGNOT